

À l'école de l'adolescence

GEEN COMMENTAAR

Chronique Vincent Rocour

Côté francophone, le grand débat dans le domaine de l'enseignement, c'est le rallongement – jusqu'à 15 ans – du tronc commun. Il forme le cœur du Pacte d'excellence que la ministre Marie-Martine Schyns tente de faire passer au sud du pays. En donnant une année de plus aux jeunes avant de déterminer leur orientation, les promoteurs espèrent que les choix seront à l'avenir plus réfléchis et les sorties de route trop précoces, évitées.

Ce débat, la Flandre l'a mené il y a quelques années. Mais il a finalement été décidé de ne pas trop changer la structure actuelle (aujourd'hui, les deux premières années secondaires sont largement communes à tous les élèves, le choix d'options intervenant dès la 3^e année). Cela n'a cependant pas éteint les réflexions sur les structures scolaires.

En "4-4-4"

L'approche des élections, c'est un peu comme à la veille de la Saint-Nicolas: chacun y va de sa petite liste de choses qu'il aimerait recevoir le jour de l'échéance. Même si la demande a tout de la gageure impossible à relever.

Ainsi l'OVSJ (pour *Onderwijsvereniging van Steden en Gemeenten*, autrement dit la coupole qui organise l'enseignement des villes et des

communes) a réclamé cette semaine dans son memorandum que la législation soit adaptée pour permettre la mise en place d'un enseignement en "quatre-quatre-quatre".

L'idée est simple: casser le schéma binaire petite école/grande école. Plus exactement, rendre plus doux le passage entre les deux. Aujourd'hui, les élèves passent brutalement d'une petite structure où tout le monde se connaît, s'appelle par son prénom à un établissement-mammouth, où la loi régit le plus grand nombre et où les apprentissages glissent de plus en plus vers l'abstraction. Et ce passage se fait à un moment un peu particulier: le début de l'adolescence, qui voit les certitudes de l'enfance s'estomper les unes après les autres.

Des expériences

En Flandre, des pédagogues ont trouvé une parade: les "tienerscholen" (littéralement, écoles d'adolescents) pour les élèves de 10 à 14 ans. Ces écoles constitueraient en quelque sorte un sas entre l'enfance et l'adulte. Elles auraient leurs règles propres, leurs modes d'apprentissage adaptés.

Elles obligeraient également à repenser la structure de l'enseignement: du modèle classique en "six-six", on passerait à un "quatre-quatre-quatre" – avec l'enseignement primaire, l'en-

seignement moyen et l'enseignement obligatoire supérieur. C'est un schéma qui, entre parenthèses, a été adopté par Groen, le parti qui monte en Flandre.

L'idée peine cependant à séduire les autres formations politiques. Pour la N-VA, il faut cesser de vouloir changer les structures – ce qui est assez piquant dans le chef d'un parti qui prône la réforme institutionnelle à tous crins. Et pour la ministre de l'Enseignement Hilde Crevits (CD&V), les décrets laissent assez de souplesse pour créer de telles écoles. Ce qui n'est pas complètement faux. De telles écoles existent même. Selon un reportage dans *De Standaard*, une école primaire de Koekelaar (Flandre occidentale) échange des enseignants avec un établissement secondaire proche pour former dans les faits une école d'adolescents. Mieux même, deux projets de "tienerschool" voient le jour à Bruxelles, l'un à Anderlecht et l'autre à Schaerbeek. Et qui sait si ces expériences ne déboucheront pas sur un nouveau type d'écoles. L'avenir est plein de surprises.

Ces "tienerscholen" constitueraient en quelque sorte un sas entre l'enfance et l'adulte.